

Réf: Dossier N° : 57893

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MERVEILLE AKP LOCATION »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO LOT 984 ILOT 45 PRES DE
L'HOPITAL ANGE GARDIEN, BP 25 OUELLE

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 27 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 07 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MERVEILLE AKP LOCATION » .

Objet: Location de bâches, chaises, sonorisation, Organisation d'évènements, Service traiteur

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO LOT 984 ILOT 45 PRES DE L'HOPITAL ANGE GARDIEN, BP 25 OUELLE

GERANT: Monsieur ANGORA KOUAKOU PIERRE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31721 du 06/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28379 du 06/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

